

EPE - Algérie Télécom - SPA
Direction Opérationnelle des Télécommunications de M'sila
NIF : 000216001808337
Sous-direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Service Achats
AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N° AT/DOT M'SILA/04/2023

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de M'sila lance une consultation nationale pour :

PRISE EN CHARGE DES PRESTATIONS D'HOTELLERIES AU PROFIT D'ALGERIE TELECOM A TRAVERS LA WILAYA DE M'SILA

1. Critères D'éligibilité :

La présente consultation s'adresse uniquement aux établissements hôteliers au sens de la réglementation algérienne en vigueur, étoilés (selon les exigences de chaque lot) assurant des prestations de restauration et se situant sur le territoire de la wilaya de M'sila répondant aux exigences suivantes :

N° Lots	Désignation	Capacités minimales d'admission	
		Capacités d'accueil/hébergement (personnes)	Capacités de restauration
01	Prestations d'hôtels 04 et 03 étoiles.	Minimum 40 personnes	Minimum 25 personnes
02	Prestations d'hôtels 02 étoiles.	Minimum 20 personnes	Minimum 15 personnes

Tout candidat ne répondant pas aux critères d'éligibilités cités-supra et/ou ne possédant pas les capacités minimales susmentionnées verra son offre écartée.

Les Prestataires intéressés par le présent avis de consultation nationale, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de M'sila
Sous-direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Service Achats
Cite administrative, Rue Chenouf Belkacim, M'sila

Contre le paiement, auprès de la banque Nationale d'Algérie Agence de **M'sila**, d'un montant de **deux mille dinars algériens (2000.00 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : **Compte en dinars 00.100.901.0300.000.162/04.**

2. Pièces exigées :

Dossier Administratif :

- Une déclaration de probité
- Copie de l'autorisation d'exploitation ;
- Copie de l'arrêté de classement ;
- Copie de l'agrément du gérant en cours de validité ;
- Copie du numéro d'identification fiscale « NIF » ;
- Copie des statuts de l'entreprise, le cas échéant ;
- Délégation du pouvoir de signature, le cas échéant ;

- Copie de l'extrait du registre de commerce ;
- Copie des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS ;
- Copie de l'extrait de rôles ;
- Copie de la dernière attestation de dépôt des comptes sociaux du CNRC le cas échéant ;

Offre technique :

- Une déclaration à souscrire.
- Les références professionnelles détaillées du prestataire.
- Lettre d'engagement sur les **capacités d'accueil/hébergement**
- Lettre d'engagement sur les **capacités de restauration (personnes)**.
- Le présent cahier des charges.

L'Offre financière :

- La lettre de soumission renseignée.
- Le bordereau des prix unitaires.
- Le détail quantitatif et estimatif.

3. Présentation des offres :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

ALGÉRIE TÉLÉCOM
DIRECTION OPERATIONELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE M'SILA
CONSULTATION NATIONAL
N°AT/DOT M'SILA/04/2023
PRISE EN CHARGE DES PRESTATIONS D'HOTELLERIES AU PROFIT
D'ALGERIE TELECOM A TRAVERS LA WILAYA DE M'SILA
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET
D'EVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

ALGÉRIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS M'SILA
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
SERVICE ACHATS
CITE ADMINISTRATIVE, RUE CHENNOUF BELKACIM, M'SILA

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours** à partir de la première date de parution du présent avis de consultation sur Site **web AT** le :

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres le de **08h00 à 14h00**.

Si l'enveloppe extérieure n'est pas marquée comme indiqué ci-dessus, la structure contractante ne sera en aucun cas responsable si l'offre est égarée ou qu'elle soit ouverte prématurément.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les Offres qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en **séance publique**, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.